

# Plus de 17 passagers périssent dans un naufrage entre Saint-Louis du Nord et l'île de la Tortue

Publié le 2020-08-19 | Le Nouvelliste

Surchargé et sans l'autorisation du Service maritime et de navigation d'Haïti (SEMANAH), un voilier appelé « Ancelita », qui avait à son bord plus d'une trentaine de personnes, a fait naufrage mercredi dans la mer entre Saint-Louis du Nord et l'île de la



Tortue, a confié au Nouvelliste le directeur général du SEMANAH. Eric Prévost Junior qui n'était pas en mesure d'avancer un chiffre pour les survivants, a fait savoir que les recherches se poursuivent.

« Nous avons déjà enregistré plus de 17 morts dont une dizaine de femmes et deux enfants. Les recherches se poursuivent », a confirmé Eric Prévost Junior dans une interview accordée au Nouvelliste.

Le petit voilier qui transportait à la fois des personnes et des marchandises, a quitté le port de Saint-Louis du Nord en milieu de journée du mercredi 19 août. « À cause de la surcharge et des rafales, le voilier a malheureusement fait naufrage », a indiqué le responsable du SEMANAH.

« Les représentants du SEMANAH sur place avaient refusé de donner l'autorisation au capitaine du voilier. Puisque la police n'était pas présente sur le port, le capitaine en a profité pour prendre le large. Les agents du SEMANAH n'ont pas de moyens de persuasion pour forcer les amateurs à respecter les consignes », s'est plaint le DG du Service maritime et de navigation d'Haïti.

Eric Prévost Junior a déploré le fait que souvent ce sont les passagers eux-mêmes qui demandent aux capitaines de ne pas respecter les consignes des autorités.

Si Eric Prévost Junior parle de plus de 17 victimes, il a souligné n'être pas en mesure de préciser combien de passagers ont survécu. D'autres bateaux ont transporté les survivants soit à Saint-Louis du Nord ou à l'île de la Tortue, a-t-il fait savoir.

« J'ai appris avec beaucoup de peine la nouvelle du naufrage d'une embarcation au large de l'île de La Tortue. Les instances concernées sont mobilisées pour retrouver les corps manquants et d'éventuels survivants. Je partage la douleur des parents et amis affectés par ce drame », a déclaré le président de la République, Jovenel Moïse sur son compte Tweeter

**Robenson Geffrard**

Auteur

# **Nord'Ouest-Drame : 17 personnes meurent noyées au large de l'Île de la Tortue**

---

19 août 2020 VBI

*17 personnes dont deux enfants et une dizaine de femmes sont mortes le mercredi 19 août 2020, aux environs 12h30 PM, lors du naufrage d'une embarcation dénommée « Ancelita », au large de l'Île de la Tortue, dans le département du Nord-Ouest. L'information a été confirmée à la rédaction de Vant Bèf Info (VBI), par le directeur général du Service maritime et de la navigation (SEMANAH), Éric Junior Prévost.*

Île de la Tortue, Le 19 Août 2020. Un petit bateau identifié au nom de « Ancelita » assurant le trajet maritime Saint-Louis du Nord/ l'Île de la Tortue a fait naufrage ce mercredi, au large de l'Île.

Au moins 17 personnes dont 2 enfants ainsi qu'une dizaine de femmes ont péri en pleine mer, selon le directeur général du Service maritime et de la navigation (SEMANAH), Éric Junior Prévost.

M. Prevost a précisé que le naufrage a eu lieu aux environs de 12h30 PM. Les personnes qui étaient à bord de cette petite embarcation revenaient du marché communal au sein de la ville de Saint-Louis du Nord.

Par ailleurs, les autres survivants ont été sortis de l'eau par les membres de la protection civile dudit département, alors que des recherches sont en cours en vue de retrouver d'éventuels survivants, a rapporté le directeur général du SEMANAH.

Le président Jovenel Moïse, sur son compte Twitter, a exprimé sa peine suite à ce drame. « Je partage la douleur des parents et amis affectés par ce drame », peut-on lire dans ce message dans lequel le président a fait savoir que les instances concernées sont mobilisées pour retrouver les corps manquants et d'éventuels survivants.

Pour des informations, supplémentaires, une conférence de presse sur le drame sera donnée le jeudi 20 août 2020, au local du SEMANAH, à Delmas 31.

Vant Bèf Info (VBI)

# Haïti / Naufrage : Les victimes auraient refusé de porter le gilet de sauvetage

20 août 2020 VBI

*Le Service Maritime et de Navigation d'Haïti, (SEMNAH) regrette l'attitude des passagers qui auraient refusé de porter un gilet de sauvetage. C'est ce qui aurait causé tant de victimes, au moins 14, selon son directeur général, Érick Prévost Junior.*



Port-au-Prince, le 20 août 2020 : - Suite au naufrage, mercredi du petit voilier, l'« Ancelia », qui transportait une trentaine de passagers ainsi que marchandises de Saint-Louis du Nord à l'île de la Tortue, dans le département du Nord-ouest, le directeur général du Service Maritime et de Navigation d'Haïti (SEMNAH), Érick Prévost Junior se désole de ce qu'il appelle l'imprudence dont ont fait montre certains passagers.

Ils ont refusé porter un gilet de sauvetage, se plaignant notamment de la chaleur, a déploré Eric Prévost Junior.

« C'est en effet une pratique que mon administration se propose de combattre » indique le numéro un du SEMNAH, dans une série d'interviews accordées à plusieurs médias. En dépit de l'insistance des autorités, les passagers se refusent d'utiliser le gilet, pourtant si important à leur protection, déplore Eric Prévost Junior.

D'où l'importance, dit-il, de la sensibilisation sur la nécessité pour tout voyageur d'arborer un gilet de sauvetage lors des opérations de cabotage.

En ce qui concerne les recherches, Érick Prévost Junior informe qu'elles se poursuivent. Plus de 24 heures après le drame, le patron du SEMNAH croit encore en possibilité de trouver d'autres corps.

Il en a profité pour remercier les garde-côtes américains pour leur soutien dans le cadre de ces recherches.

Vant Bef Info (VBI)

## **Haïti / Naufrage:Le bilan définitif du naufrage de l'Île de la Tortue, s'établit à 14 morts**

---

23 août 2020 VBI

*Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales a communiqué le bilan définitif du naufrage d'un voilier à l'Île de la Tortue, le 19 août dernier. 14 morts, dont 11 femmes et deux enfants de moins de cinq, sont à déplorer.*

Port-au-Prince, le 23 août 2020.- Selon les informations communiquées par le Ministère de l'intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), le bilan définitif du naufrage, le 19 août dernier à l'Île de la Tortue, s'établit à 14 morts. Parmi ces victimes, on compte 11 femmes et deux enfants de moins de cinq ans.

Le drame s'était produit entre midi et 1 heure PM. Le voilier avait laissé la commune de Saint-Louis du nord à destination de l'île de la Tortue dans le Nord-ouest d'Haïti.

Il y a eu 31 survivants, 26 passagers et et cinq membres d'équipage. 4 personnes sont portées disparues, trois femmes et un homme.

Le directeur du Service Maritime et de Navigation d'Haïti (SEMANHA), Érick Prévost Junior, a déploré qu'aucun des passagers n'avait de gilet de sauvetage.

Vant Bèf Info (VBI)

# Haïti / Naufrage : Le gouvernement vient en aide aux victimes du drame de l'Île de la Tortue

23 août 2020

*Environ 72 heures après le naufrage d'un petit bateau à l'île de Latortue qui avait fait 16 morts, le directeur général du Service Maritime et de Navigation d'Haïti (SEMNAH), Éric Prévost Junior s'est rendu sur place pour se solidariser aux parents des victimes et aux rescapés. Une enveloppe de 50 mille gourdes a été remise aux parents des victimes et les rescapés ont reçu chacun un accompagnement de 10 mille gourdes.*

Ile de Latortue, le 23 août 2020.- Suite aux instructions du président Jovenel Moïse et du premier ministre, Joseph Jouthe et à l'initiative de la première dame Martine Moïse, le directeur général du Service Maritime et de Navigation d'Haïti (SEMNAH), Éric Prévost Junior, a effectué, le samedi 22 août, une visite à l'île de Latortue.



Accompagné du délégué départemental du Nord-ouest, Dordoille Wisley, de l'agent exécutif intérimaire de la commune, Celissa Frédérique et des membres du CASEC, Éric Prévost Junior s'est rendu samedi à l'endroit où le bateau Cancelita avait fait naufrage le mercredi 19 août 2020.

Selon les informations recueillies sur place par le SEMNAH, on a recensé 16 morts et 26 rescapés lors de ce naufrage.

Au cours de sa visite à l'Île de la Tortue, Éric Prévost Junior a distribué des enveloppes de 50 mille gourdes aux parents des personnes décédées. Les 26 rescapés ont chacun reçu, quant à eux, une enveloppe de 10 mille gourdes.

Exprimant ses regrets face à ces pertes considérables en vies humaines, le directeur général du SEMNAH a présenté ses sympathies aux parents des victimes, au nom du chef de l'État, de la première dame et du premier ministre.

Le titulaire du SEMANAH en a profité pour rappeler aux usagers et aux responsables des bateaux qu'ils doivent respecter les principes établis par les autorités. « Le port du gilet de sauvetage est une obligation pour les passagers et les marins à chaque opération de cabotage », a-t-il rappelé.

Très émus, les parents des victimes, les rescapés, ainsi que les autorités locales ont remercié le gouvernement pour ce geste. C'est la première fois, font-ils remarquer, que le gouvernement vient en aide aux victimes de Naufrage.



Le bateau, en provenance de Saint-Louis du nord et qui a fait naufrage mercredi, se rendait à l'île de Latortue, dans une localité appelée Hauts-Figuiers. Il avait une quarantaine de personnes dont les 5 marins à son bord. Pas moins de 16 personnes ont péri noyées, pour 26 rescapés dont les 5 marins, selon le SEMANAH.

Vant Bef Info (VBI)

50 000 HTG = 376,838 €